

Véhicules anciens : le club à la recherche de jeunes motards



L'assemblée générale a démarré sur les chapeaux de roue avec un jeu de questions-réponses entre Marc Guyon, adjoint aux sports et aux associations (second à gauche), et Jean-Luc Grondin, président du Capva (second à droite). |

[Ouest-France](#) Modifié le 01/02/2015 à 03h44 Publié le 01/02/2015 à 00h00

Entretien

Jean-Luc Grondin, président du Club des amateurs et propriétaires de véhicules anciens (Capva), qui a tenu son assemblée générale, vendredi.

Comment se porte votre association ?

Très bien, car la randonnée de tracteurs et matériels agricoles affiche une belle progression avec 77 véhicules. Il en est de même pour la randonnée d'autos anciennes fin septembre où nous avons 160 voitures.

Vu la quantité de véhicules, nous sommes obligés de limiter les inscriptions pour les concurrents extérieurs venant avec des automobiles dont la date de fabrication est antérieure à 1975. Nos adhérents peuvent participer avec des véhicules un peu plus jeunes, fabriqués jusqu'en 1983.

Pouvez-vous nous dévoiler votre programme 2015 ?

Dimanche 22 février, nous effectuons notre sortie dégomme. C'est la première sortie de l'année ouverte à nos adhérents seulement, qui nous permet de repérer le circuit de nos deux randonnées autos et motos. Celui-ci de 138 km emmènera les concurrents jusqu'à Palluau pour revenir par Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

La randonnée motos aura lieu le 26 avril et la rando auto le 27 septembre. Pour les tracteurs et machines agricoles, ils vont se réunir les 28 et 29 mars pour une dixième édition, nous espérons atteindre les 100 engins. Les Solex se retrouveront le 14 juin, avec un circuit dans le canton.

Pour adhérer à votre club, que faut-il ?

La plupart de nos adhérents sont propriétaires de motos ou véhicules anciens, mais ils peuvent être tout simplement amateurs. Actuellement, nous sommes toujours à la recherche de sang neuf, notamment des conducteurs de motos des années 70-80 qui pourraient assurer la sécurité de nos balades.

Lors de votre assemblée générale, vous avez évoqué quelques craintes à Marc Guyon, adjoint aux associations. Qu'en est-il ?

Une rumeur parle de restriction budgétaire, nous craignons que notre subvention baisse. Mais Marc Guyon nous a affirmé le contraire. Mais désormais nous n'aurons que deux vins d'honneur offerts par la mairie, au lieu de cinq. Quant au forum des associations, il aura lieu le 13 septembre, il ne sera pas facile pour nous d'y être présents.

Contact au 06 19 11 21 15 ou à jl.g.capva@orange.fr ou sur www.capva-vendee.com.